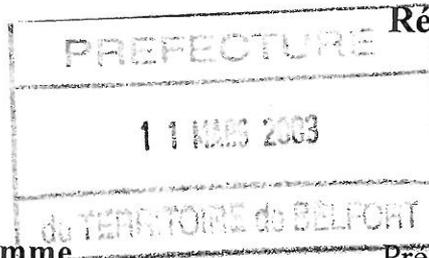


**SYNDICAT
D'ETUDES ET DE REALISATIONS
POUR LE TRAITEMENT
INTERCOMMUNAL DES DECHETS
(S.E.R.T.R.I.D.)**

1.07

Modification de l'organigramme



Réunion du Comité Syndical

du mercredi 05 mars 2003

RAPPORT

Présenté par M. Emile GEHANT
Président

Dans le cadre de l'exploitation des quais de transfert et de transbordement il est apparu que la continuité du service pourrait ne pas être satisfaite en ce qui concerne les opérations de manutention sur l'un des sites des quais de transfert et de transbordement : DANJOUTIN, ETUEFFONT et BOUROGNE.

En effet, le personnel actuellement affecté à la manutention est celui strictement prévu dans les études. En cas d'absences (congés ou maladie), le S.E.R.T.R.I.D. sera dans l'incapacité de pourvoir au remplacement des personnels absents dans la mesure où ces fonctions sont remplies par un personnel titulaire formé spécialement.

Il est demandé au Comité Syndical :

- DE CREER un poste dans le cadre d'emploi des conducteurs territoriaux, en sachant que les crédits seront prévus au budget de l'exercice 2003.

* * * * *

Après avoir entendu les explications de M. le Président, Le Comité Syndical à l'UNANIMITE :

- CREE un poste dans le cadre d'emploi des conducteurs territoriaux, en sachant que les crédits seront prévus au budget de l'exercice 2003.

* * * * *

Ainsi délibéré au siège administratif du S.E.R.T.R.I.D., ladite délibération ayant été affichée, par extrait, le 12 mars 2003, conformément au C.G.C.T..

Pour extrait conforme

Le Président du S.E.R.T.R.I.D.



Emile GEHANT

